

Collision impliquant Pierre Palmade: une perquisition en cours au domicile de l'humoriste

Par Le Figaro

Publié il y a 1 heure,

Mis à jour il y a 14 minutes



Au moment de la collision, l'humoriste Pierre Palmade conduisait sous l'emprise de la cocaïne. *JOEL SAGET / AFP*

Samedi, le pronostic vital était toujours engagé pour trois victimes. Des expertises ont confirmé que l'humoriste avait pris de la cocaïne juste avant de prendre le volant.

36 heures après, on en sait désormais plus sur les circonstances de la dramatique collision qui s'est produite en Seine-et-Marne vendredi soir, impliquant notamment Pierre Palmade. Si les jours de l'humoriste ne sont plus en danger, le pronostic vital reste engagé pour trois des quatre autres victimes, dont une femme qui a perdu le bébé qu'elle portait.

Une perquisition est par ailleurs en cours depuis ce dimanche matin au domicile de Pierre Palmade à Cély-en-Bière, en Seine-et-Marne, indique une source proche du dossier au *Figaro*, confirmant l'information de RTL. *Le Figaro* fait le point sur ce que l'on prouve du déroulé de la soirée.

24 heures de fête

Lorsque Pierre Palmade a pris la route vendredi en début de soirée, cela faisait 24 heures qu'il faisait la fête dans sa résidence de Dammarie-les-Lys, en compagnie de quatre jeunes gens, rapporte [BFMTV](#). Il était sous l'emprise de la cocaïne et des analyses complémentaires ont confirmé que la prise de drogue était récente, indique au *Figaro* le procureur de la République de Melun, Jean-Michel Bourlès. Selon les informations de nos confrères, il s'adonnait à la pratique du Chemsex, c'est-à-dire la prise de drogue dure lors d'un rapport sexuel.

L'humoriste se rendait dans une grande surface à proximité de chez lui avec deux participants de la soirée, quand l'accident s'est produit. La collision a eu lieu vers 19 heures sur la route départementale D372, au niveau de Villiers-en-Bière. Il s'agit d'une ligne droite particulièrement accidentogène, rapporte [Le Parisien](#). «*Des premières investigations réalisées, il résultait qu'un véhicule conduit par l'humoriste Pierre Palmade serait venu percuter de face un véhicule circulant en sens inverse qui transportait un homme et une femme enceinte, ainsi qu'un enfant âgé de six ans*», a relaté le procureur de Melun, avant d'ajouter: «*Un troisième véhicule serait venu percuter celui de cette famille, dans le cadre d'un suraccident.*»

Un choc «très violent»

Un homme, qui est venu porter secours aux victimes avant l'arrivée des pompiers, a raconté au [Parisien](#) un accident avec un choc «*très violent*». Il est notamment venu en aide à Pierre Palmade alors qu'il perdait connaissance: «*Il avait les yeux ouverts. Il ne parlait pas. Je le secouais pour ne pas qu'il s'endorme. Je l'ai tenu éveillé le plus longtemps possible.*» La femme enceinte a perdu son enfant. Cette habitante de Seine-et-Marne, âgée d'une trentaine d'années, se trouvait dans la voiture percutée en sens inverse avec son beau-frère, le conducteur, et le fils de ce dernier, âgé de six ans. Le témoin a décrit à nos confrères une scène tragique, où la femme choquée ne cessait de hurler: «*où est mon enfant ?*»

Au total, le carambolage a nécessité la mobilisation d'une vingtaine de sapeurs-pompiers. L'humoriste a été admis vendredi soir «*dans un état grave à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre*» et «*placé en service de réanimation*», mais son pronostic vital n'est plus engagé, a annoncé sa famille à l'AFP. La femme enceinte et le conducteur ont, comme Pierre Palmade, été transportés par hélicoptère à l'hôpital. Leur pronostic vital, et celui de l'enfant de 6 ans qui a été évacué par la route, était toujours engagé samedi. L'homme de 80 ans qui se trouvait dans le troisième véhicule qui a percuté la voiture de la famille a été légèrement blessé mais ne se trouve pas dans un état grave.

À VOIR AUSSI - Accident de Pierre Palmade: l'humoriste positif à la cocaïne, une femme enceinte blessée a perdu son bébé

Deux jeunes hommes en fuite ?

Des témoins rapportent que deux passagers, âgés d'une vingtaine d'années, de la voiture de Pierre Palmade ont pris la fuite après la collision. Des investigations sont en cours pour confirmer leur présence au moment de l'accident, a précisé le parquet de Melun. Si celle-ci se confirme, ils pourraient, une fois identifiés, être poursuivis pour non-assistance à personne en danger.

Une enquête a été ouverte pour «*homicide et blessures involontaires ayant entraîné une incapacité totale de travail supérieure à trois mois, par conducteur sous l'emprise de produits stupéfiants*», a annoncé le procureur de la République de Melun. Le chef d'homicide ne pourra toutefois être maintenu que si des analyses montrent que le bébé a été vivant et viable avant de décéder. Jusqu'à présent, l'état de santé de Pierre Palmade n'a pas permis son placement en garde à vue, mais celui-ci pourrait intervenir très prochainement. Il devra notamment expliquer pourquoi son véhicule a brusquement changé de voie, causant ainsi cette lourde collision.

L'humoriste avait déjà été condamné en 1995 pour consommation de cocaïne. En 2019, il avait été placé en garde à vue pour «*usage et acquisition de stupéfiants*» après avoir été faussement accusé de viol. Dans le *Journal du Dimanche*, un proche affirme que l'acteur connaissait actuellement de «*nouvelles difficultés personnelles*» et qu'il avait aperçu, lors d'une récente visite, «*des seringues partout chez lui.*»